



NOTE DE SERVICE N° 1030 MFB/DGD DU 23 FEV 2024
(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Suivi-évaluation des plans d'actions
annexés aux cartographies des risques**

Le séminaire-Bilan des activités 2024 et Perspectives 2024 de la Direction Générale des Douanes qui s'est tenu les 24 et 25 janvier 2024, à l'Auditorium Général DA Pierre Alphonse, à Vridi, a enregistré en plus des onze (11) recommandations, des mesures spécifiques, au nombre de quatorze (14).

Au titre de ces mesures spécifiques, sur le plan des processus opérationnels, entre autres, l'Inspection Générale des Douanes est chargée de « **Transmettre au Directeur Générale des Douanes, un rapport trimestriel de l'état de mise en œuvre des plans d'actions annexés aux cartographies des risques** ».

Afin de lui permettre de mettre en œuvre cette mesure, j'invite, par la présente, l'ensemble des Directeurs Centraux et Régionaux à transmettre à l'Inspection Générale des Douanes leurs rapports trimestriels concernant la mise en œuvre des plans d'actions annexés à chaque cartographie.

J'attache du prix au strict respect de cette instruction de service dont les difficultés éventuelles d'exécution me seront signalées d'urgence.

LE DIRECTEUR GENERAL



General DA PIERRE A.
Commandeur de l'Ordre National